



VILLE DE CESSON-SEVIGNE – ZAC ATALANTE VIASILVA – ilot B10

Préambule :

La seconde phase de Viasilva est officiellement lancée !

La SPLA Viasilva lance la première consultation issue des réflexions menées en 2022 sur l'enjeu de la construction bas carbone dans le projet urbain. L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, pilotée par l'Agence D&A a été renouvelée la même année sur de nouvelles ambitions : matériaux biosourcés, performances énergétiques, écriture architecturale renouvelée... L'ilot B10 sera l'un des premiers démonstrateurs de cette stratégie urbaine actualisée.

L'ilot B10, d'une superficie d'environ 12 000 m², disposera d'une programmation mixte mêlant logements et tertiaire.

- Tertiaire : 6 500 m²
- Logements : 7 425 m² - Environ 100 logements (dont 45% en accession libre, 15% en accession maîtrisée, 25 % en locatif social et 15% en accession sociale BRS)
- Rez-de-chaussée : local de 300 m²

Une première phase de consultation permettra de choisir **3 à 5 candidats opérateurs avec leurs architectes**.

- Remise des candidatures : **lundi 13 mars 2023 12h00**
Les candidatures devront être accompagnées des pièces demandées au dossier technique et seront reçues au siège de la SPLA VIASILVA – Immeuble Agora, 1 rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 Rennes Cedex 02 **en version papier et par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://territoires.achatpublic.com>**
- Choix de 3 à 5 candidats et de leurs architectes : **Fin mars 2023**

Un dossier technique dématérialisé peut-être retiré à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

Date limite de réception des candidatures : lundi 13 mars 2023 à 12h00